

**APPEL À CANDIDATURES
POUR LA DÉLÉGATION FRANÇAISE
LORS DU STAGE INTERNATIONAL JEUNES À VICHY**

Il y a quelques semaines, un premier communiqué vous annonçait l'organisation de la première édition internationale du forum AÏKIJUNIOR, organisée du 8 mai au 10 mai 2020 en collaboration avec la Fédération Internationale d'Aïkido et du Hombu Dojo Tokyo ; lors de cet événement exceptionnel sera constituée une délégation de jeunes licencié-e-s pour représenter notre fédération.

Chaque club affilié à la FFAAA pourra ainsi candidater en proposant de un-e à trois de ses jeunes pour faire partie de cette délégation française, selon les critères suivants :

- être licencié-e à la FFAAA ;
- être âgé-e de 10 à 15 ans ;
- avoir au minimum trois ans de pratique ;
- être disponible du vendredi 8 mai au dimanche 10 mai 2020.

Chaque club souhaitant proposer la participation de ses jeunes licencié-e-s devra remplir [le formulaire d'inscription en cliquant-ici](#) et préciser leurs motivations.

La période d'inscription durera jusqu'au 1er novembre 2019.

Pour connaître toutes les informations concernant cet appel à candidatures : rendez-vous sur la note d'information dédiée [en cliquant ici](#).

COUPON DE PARRAINAGE

Nos pratiquant-e-s savent bien que nos disciplines fédérales se pratiquent à tout âge et de façon mixte : les pratiques peuvent en effet mêler différents âges, sexes et niveaux.

Aussi, afin de mieux exprimer cette mixité, la FFAAA lance-t-elle une campagne de parrainage, visant l'opportunité de faire parrainer de jeunes pratiquant-e-s de 16 à 25 ans par nos aîné-e-s, pratiquant-e-s expérimenté-e-s et fidèles licencié-e-s.

Pour plus d'information et pour télécharger un modèle de coupon, consultez notre note d'information sur le sujet [en cliquant ici](#).



RISTOURNE CLUBS

Il y a un an, nous vous avons annoncé une action en faveur des clubs qui enregistreraient pendant la saison 2018-2019 davantage de licences que la saison précédente : pour ces licences supplémentaires, une ristourne de 50 % par licence (jeune ou adulte) est reversée directement au club.

Au cours de la saison, un certain nombre de clubs nous ont contactés, impatients d'obtenir les fruits de leur travail de promotion. Afin de faciliter le travail au siège, il fallait cependant attendre la fin de la saison écoulée pour effectuer le calcul du versement de ces ristournes.

Début septembre, nous avons alors commencé à recenser les heureux clubs, éligibles à cette ristourne: au total 275 clubs. Notre comptable fédéral a alors commencé à remplir 275 chèques, qui seront envoyés aux clubs d'ici la fin de la semaine prochaine, accompagnés d'un courrier de félicitations du Président fédéral, Francisco DIAS.

Nous vous rappelons la validité limitée des chèques et vous prions de les encaisser au plus vite.

Si vous pensez avoir droit à cette ristourne particulière, mais n'avez pas reçu de chèque, alors veuillez nous contacter en précisant votre numéro de club pour vérification.

LANCEMENT DE L'EXAMEN AU 5^e DAN AÏKIDO

Nous vous avons déjà annoncé le projet de mise en place par la FFAAA d'un examen au 5^e dan.

Le groupe de travail dédié ayant terminé ses travaux, nous avons donc maintenant le plaisir de vous présenter la note d'informations sur ce sujet, que vous pourrez trouver comme d'habitude en téléchargement sur notre site internet et [en cliquant ici](#).

1^{er} SÉMINAIRE DU NOUVEAU COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL

Les 24 et 25 octobre prochains aura lieu le 1^{er} séminaire technique du nouveau Collège Technique National (CTN). Ce sera bien sûr l'occasion pour l'ensemble de ses membres de désigner son bureau et ses représentant-e-s, de faire connaissance, d'apprendre à travailler ensemble, mais aussi de définir le plan de développement fédéral de la technique et de la formation.

Le séminaire fera l'objet d'un compte rendu qui sera ensuite disponible dans les ressources de notre site internet ou [en cliquant ici](#).

Alors rendez-vous au mois de novembre pour lire et partager le compte rendu des travaux mais aussi pour faire ample connaissance avec les membres qui constituent le nouveau CTN.

NOMINATION D'UN RÉFÉRENT LAÏCITÉ

L'an dernier, le Ministre des Sports a demandé aux fédérations placées sous sa tutelle de nommer un-e référent-e citoyenneté, notamment pour la mise en place d'un dispositif de prévention de la radicalisation.

La FFAAA a ainsi décidé de nommer Patrick BELVAUX pour accomplir cette mission : ce dernier a en effet déjà travaillé sur ce sujet sensible en tant que membre du Comité directeur de la Ligue Île-de-France.

Lors des premiers échanges avec le Ministère, une collaboration plus étroite sur le thème a été convenue, et des documents d'informations nous ont été communiqués : nous vous invitons à les découvrir en cliquant sur les liens suivants :

- [Guide « Laïcité et fait religieux dans le champ du sport »](#)
- [Plaquette « Prévenir la radicalisation dans le champ du sport »](#)

CASTING AÏKIDOKA EN OCCITANIE POUR WEB SÉRIE

La FFAAA a été sollicitée pour proposer à de jeunes Aïkidokas de faire partie du casting d'un film sur YouTube., réalisé dans la région toulousaine, en Occitanie

Ainsi vous trouverez [en cliquant ici](#) les modalités d'inscription à ce casting qui pourrait éventuellement intéresser des jeunes de votre club, ainsi que le synopsis de ce film.

